

Moudon, le 15 mars 2018

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 13 mars 2018
Présidence : André Zimmermann

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 28/18

Demande d'un crédit de CHF 168'000.- pour l'aménagement d'un chemin piétonnier au Champ-du-Gour

- vu le préavis de la Municipalité No 28/18,
- ouï le rapport de la commission nommée pour cet objet et celui de la COGEFIN,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. autorise la Municipalité à entreprendre des travaux pour l'aménagement d'un chemin piétonnier au Champ-du-Gour,
2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 168'000.-, TVA comprise, dont à déduire toute subvention, participation ou aide éventuelle,
3. prend acte que la somme finale sera activée au bilan et amortie selon les possibilités du ménage communal, mais en 30 ans maximum,
4. autorise formellement la Municipalité, selon les nécessités, à emprunter tout ou partie de la dépense totale de CHF 168'000.- aux meilleures conditions du moment.

Le préavis est accepté par 24 voix, 11 avis contraires et 10 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 13 mars 2018.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président : La Secrétaire :



André Zimmermann



Nicole Wyler